

Soutien à la mobilité d'étudiants entrepreneurs 2020

La Fondation de l'Université Clermont Auvergne **est un outil entièrement dédié au développement de l'université** Clermont Auvergne et a permis de concrétiser avec succès de nombreuses actions, dans les domaines de la professionnalisation des formations, de la promotion d'une recherche d'excellence et de la consolidation des partenariats internationaux.

Les étudiants ayant le statut national d'"étudiant entrepreneur", élaborent un projet entrepreneurial avec le soutien du CAP (CLERMONT AUVERGNE PEPITE). Ces étudiants sont amenés à se déplacer dans le cadre de l'élaboration de leur projet de création d'entreprise, pour participer à des manifestations, colloques, salons, recherche de partenaires, etc. L'UCAf souhaite soutenir financièrement la mobilité de certains de ces étudiants.

Sont éligibles les étudiants et jeunes diplômés de moins de 3 ans de l'UCA, ayant le statut national d'étudiant entrepreneur pour l'année universitaire en cours. La mobilité doit s'effectuer en France. Un étudiant entrepreneur pourra solliciter un soutien financier de l'UCAf, dans le cadre de ce dispositif, 2 fois maximum par année civile (montant cumulé maximum accordé annuellement : 500 €).

Une commission *ad hoc* décidera de l'attribution d'un soutien financier ainsi que du montant alloué. Les critères de sélection porteront sur :

- 1- Le degré de maturité du projet
- 2- L'importance du déplacement pour le développement du projet

Vous souhaitez soumettre un projet à l'UCAf ? Afin de procéder à l'examen de ce soutien financier, nous vous remercions de bien vouloir transmettre à la fondation, par mail ou courrier, les documents suivants :

- fiche jointe
- photocopie de la carte d'identité/passeport,
- photocopie de la carte d'étudiant,
- photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie (ou de la carte vitale),
- RIB.

CONTACT UCAf : Mme Moser. Tél. : 04.73.17.72.65 - Mail : fondation@uca.fr

Il est demandé au(x) bénéficiaire(x) de bien vouloir mentionner qu'il(s) a/ont bénéficié d'un soutien financier de la Fondation de l'Université Clermont Auvergne dès lors qu'il(s) rédigera/rédigeront un rapport, un mémoire ou une publication. Il est également demandé, si le support de présentation le permet, de faire figurer le logo de l'UCAf, téléchargeable sur le site www.uca-fondation.fr (rubrique "Contact").

Appel à projet 2020 Soutien à la mobilité d'étudiants entrepreneurs

Nom		Prénom	
Date de Naissance		Lieu de naissance	
N° de sécurité sociale		

Adresse		Code Postal	
		Ville	
Tél.		Mobile	
E mail			

Références bancaires				
Établissement teneur du compte				
Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation

Faculté ou école ou institut		Année d'études 2019 / 2020	
Responsable pédagogique		Tél.	

Financement	Avez-vous fait d'autres démarches, en parallèle à celle-ci, pour obtenir un financement ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Si oui, auprès de quel(s) organisme(s) ?		
	Quel est le montant du financement obtenu ?		

Nom du projet	
Motif du déplacement Dates du déplacement /de la manifestation	Lieu

Ne pas oublier de joindre une copie de votre carte d'identité/passeport et de votre carte d'étudiant

Date :

Signature de l'étudiant :

Note de présentation du projet

Niveau d'avancement du projet

Budget prévisionnel global (projet)

Budget prévisionnel du déplacement (demande de financement)

Intérêt du déplacement dans le cadre du projet